

N°659

du 26
NOVEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE DÉSORDRE CENTRAFRICAIN

La République centrafricaine est 'au bord du génocide', a estimé Laurent Fabius, le jeudi 21 novembre sur France 2. 'C'est le désordre absolu', a précisé le ministre des Affaires étrangères français, ajoutant qu'il fallait agir vite. Dans le même sens, le département d'Etat américain estime que l'on est dans une situation pré génocidaire.

Il est vrai que, depuis que la Séléka - un mouvement disparate et désordonné - a pris le pouvoir à Bangui, la situation est devenue confuse et dangereuse. Des chefs de guerre auto-proclamés pillent, volent et violent et le président issu de cette rébellion est incapable de contrôler la situation. Il n'y a plus d'Etat en Centrafrique.

Mise sur pied par l'Union africaine, la mission internationale de soutien à la Centrafrique (Muisca), en cours de déploiement, manque de matériels et de moyens financiers.

L'intervention de la communauté internationale et particulièrement celle de la France sont souhaitées. Mais la France, fidèle à sa nouvelle doctrine, ne souhaite intervenir qu'avec un mandat de la communauté internationale et celle-ci hésite à prendre en charge une nouvelle opération de maintien de la Paix.

La France dispose de nombreux atouts pour une intervention. Elle connaît particulièrement bien le terrain de son ancienne colonie. Elle y dispose d'un contingent de 450 hommes qui pourrait être renforcé avec des soldats pré positionnés dans les Etats voisins.

Dans un rapport au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon préconise l'envoi au plus vite de «6.000 Casques bleus» supplémentaires.

suite à la page 7

P.3 En vue de disposer de données statistiques à temps réel et sur initiative de la Banque mondiale

Le Togo teste l'enquête par téléphonie mobile en janvier

P.4 Crise dans le système éducatif togolais
Encore 48 heures de grève annoncée pour jeudi et vendredi



Akoly Gentry, Directeur des Echanges et de la Coordination à la DGSCN

P.7 Entre le diplôme et la scolarisation
La compétence et le dynamisme sont désormais les voies d'accès à l'emploi

P.3 Au troisième trimestre 2013 au Togo
Alourdissement des conditions des crédits, baisse des dépôts bancaires

P.4 Entre pistes dégradées, insuffisance de camions et révision d'usines

La société cotonnière se démène pour optimiser la collecte et l'égrenage



moovréactivation

réactivez votre carte SIM et bénéficiez de 100% de bonus pour tout rechargement à partir de 200 F.

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via emooov et cartes de recharges.



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



BIENVENUE DANS "L'ILLICO-ATTITUDE"!



Le concept est né grâce aux offres illimitées sur Illico. L'explication est simple: quand on s'habitue à téléphoner gratuitement, on n'a plus le même comportement. Voici les 10 commandements de l'*illico-attitude*.

LIRE LA SUITE

1- NE BIPES JAMAIS TON INTERLOCUTEUR! APPELLE-LE!

C'est honteux de biper quand on téléphone à 0F CFA. Alors que quand tu ne bipes pas tu fais parti de ceux qui ont du crédit en permanence. C'est l'élite!

2- NE PERMETS PAS A TON INTERLOCUTEUR DE RACCROCHER QUAND TU L'APPELLES.

C'est toi le Boss! C'est toi qui appelles et c'est toi qui dois raccrocher. Il croit raccrocher pour te faire des économies. Mais tu n'as pas besoin de sa pitié. Fais-lui comprendre que désormais cela ne te gêne plus.

3- NE REMETS JAMAIS A DEMAIN UN APPEL QUE TU PEUX FAIRE AUJOURD'HUI.

Commences à appeler aujourd'hui et demain tu continueras à appeler. Un appel sur illico, ça fait beaucoup de bien et ça ne coûte rien.

4- LES WEEK END, N'APPELLE PLUS TON ILLICO "ILLI-CO". APPELLE LE "ILLI-MITE".

Bien sûr! Puisque Illico est devenu le symbole de ILLIMITÉ! Incites ta famille et tes amis à avoir leur propre illico et vous serez tous dans l'illimité.

5- ENTRE DEUX APPELS, POUR T'AMUSER, LANCE UN AUTRE APPEL.

Oui! Tu peux faire ton malin car c'est un privilège d'être dans l'*Illico-Attitude*. Il y a toujours quelqu'un à appeler. Alors appelles, puisque tu ne dépenses rien!

6- LES VRAIS AMIS C'EST CEUX QUI ONT DES ILLICO. LES AUTRES CHERCHENT A TE FAIRE DEPENSER INUTILEMENT.

Ah mon frère, ma soeur! Fais attention! L'ennemi n'est pas loin. Comment se fait-il que tu as choisi d'appeler gratuitement sur le réseau illico et quelqu'un t'oblige à faire autrement parce qu'il est sur un autre réseau? Cette personne ne t'aime pas.



7- SI TU ES FATIGUE D'AVOIR APPELE TROP LONGTEMPS, LAISSE AUSSI TES VRAIS AMIS T'APPELER!

Ne sois pas gourmand! Laisse tes amis, c'est-à-dire ceux qui ont illico, avoir aussi le plaisir de t'appeler en illimité. Comme ça, ce sera un bonheur partagé entre amis.

8- LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT! MAIS SUR ILLICO, LE TEMPS C'EST 0F CFA. VENDS DONC TA MONTRE ET ACHETE UN ILLICO.

La vie change avec Illico. Les proverbes changent avec Illico. "Le temps c'est de l'argent" devient "Le temps, c'est 0F CFA". Alors, qu'est-ce que t'as à regarder ta montre tout le temps? En plus tu as l'heure sur ton illico non?

9- QUAND UN INTERLOCUTEUR T'APPELLE, LAISSE-LE FAIRE. MAIS QUAND TOI TU VEUX L'APPELER, DEMANDE LUI SON NUMERO ILLICO.

Si quelqu'un choisit de dépenser énormément en t'appelant d'un autre réseau autre que celui de TOGO TELECOM, c'est son problème. Mais ne commets pas son erreur: s'il n'a pas de numéro Illico, ne l'appelles pas.

10- TOUS LES MEMBRES DE L'ILLICO-ATTITUDE PRATIQUENT LE COUPÉ - RAPPELÉ.

Le Coupé-Rappelé est une tendance simple: Une personne lance un appel sur son illico vers un autre illico. Son interlocuteur regarde l'appel et, au lieu de décrocher, *coupe l'appel et rappelle* à son tour. L'autre qui l'avait appelé regarde son appel et sourit. Au lieu de décrocher, il *coupe l'appel et rappelle* encore. Celui qui a plus besoin de l'autre finira pas décrocher. Il n'y a pas de perdant puisque tout est à 0F.

Si tu es en retard sur les autres, appelles le 112 immédiatement!

11^{EME} FOIRE INTERNATIONALE: TOGO TELECOM ANNONCE LES COULEURS



Depuis plus de 10 ans elle vous offre la Foire Internationale de Lomé (FIL). Depuis plus de 10 ans, Elle vous surprend avec ses innovations et ses solutions. Chaque année, la question est la même: "Que nous réserve TOGO TELECOM cette fois-ci?"

LIRE LA SUITE

SOUVENIR, SOUVENIR...

En 2012, les visiteurs de la foire ont découvert l'ILLICO ANDROÏDE, le premier Illico doté du fameux système d'exploitation androïde. Les visiteurs ont également pris d'assaut la Place de la "FONTAINE ARC-EN-CIEL" devenue le lieu de "pèlerinage" de tous les visiteurs. Et que dire de la journée Togo Telecom au cours de laquelle les visiteurs se sont amusés comme des fous? Tombola, concert, karaoké et toute sorte de divertissements. En 2012, les visiteurs ont également apprécié le cyber haut débit à prix très réduit et surtout les stands pré-équipés de connexion ADSL Hélim Fixe.

Dans cet univers d'ambiance festive, TOGO TELECOM a acquis le surnom de Champion du haut débit.

CE QUI VOUS ATTEND

LES CLASSICS

Comme d'habitude, TOGO TELECOM sera logée au pavillon OTI avec un stand VIP que vous aurez tout le temps d'admirer. La FONTAINE ARC-EN-CIEL jaillira de toute sa splendeur, plus lumineuse qu'avant. Ensuite demandez le programme de TOGO TELECOM à la foire car, en plus de la "Journée TOGO TELECOM" d'autres journées sont prévues avec leurs lots de surprises. Pour les solutions en téléphonie et en Internet, vous n'avez aucun souci à vous faire: des commerciaux serviables seront disponibles pour satisfaire vos moindres demandes.



LES SURPRISES

Oui parlons-en! Mais si on en parle maintenant, serait-ce encore des surprises? Cependant voici quelques indices: LA FONTAINE ARC-EN-CIEL changera de visage et un nouveau produit révolutionnaire va vous faire décoller de vos sièges ou vous laisser muet d'étonnement; tout dépend de comment vous réagissez aux bonnes nouvelles.

Rendez-vous le 29 Novembre au pavillon OTI!

En vue de disposer de données statistiques à temps réel et sur initiative de la Banque mondiale

Le Togo teste l'enquête par téléphonie mobile en janvier

Late Pater

Après les forts moments difficiles pour l'activité statistique togolaise, le Gouvernement s'efforce de mobiliser d'importantes ressources pour l'élaboration de bonnes statistiques par le système statistique national dans le but de faire face aux problèmes les plus pressants en termes d'investissement dans des cadres et stratégies de développement visant à réduire la pauvreté et à mesurer l'impact des politiques gouvernementales dans le temps ainsi que des objectifs du millénaire pour le développement. Le ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji, l'a rappelé le 18 novembre dernier à l'occasion de la Journée africaine de la statistique. «Une des manifestations concrètes de cette volonté du Gouvernement de contribuer à la production des données statistiques de qualité est la réalisation en 2010 du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), du quatrième Recensement National Agricole (RNA) et la publication des résultats de certaines enquêtes réalisées sur le plan national au Togo à l'instar de l'enquête MICS4 menée en 2010 et l'enquête QUIBB 2011», a-t-il indiqué. Sans oublier la troisième Enquête Démographique et de Santé (EDST-III) en cours.

Mais ce n'est pas encore la bonne note pour rivaliser avec les appareils statistiques des pays voisins. Aussi est-il attendu la prochaine transformation de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) en un Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). A ce stade, il va falloir s'organiser pour produire des données à un rythme utile et coller à la vitesse des transformations et des besoins sociaux. Avant d'en arriver là, une autre méthode va se développer et, à coup sûr, se pérenniser. Selon une note technique présentée le 18 novembre dernier par Akoly Gentry, Directeur des Echanges et de la Coordination à la DGSCN, le Togo est le premier pays francophone d'Afrique retenu pour tester le nouvel outil, après des expériences satisfaisantes dans quelques pays anglophones d'Afrique. Développé par la Banque mondiale, le nouvel outil de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques, dénommé «Enquête par Téléphonie Mobile» (ETM), s'insère dans le cadre du suivi des conditions de vie des ménages en vue de disposer de données statistiques à temps réel pour accompagner les prises de décisions et les actions des gouvernants et des partenaires en développement.

Dans sa phase pratique, cette forme d'enquête a des principes. Au lieu que les agents enquêteurs se déplacent dans les maisons d'habitation des ménages retenus pour effectuer des interviews, celles-ci s'effectuent à travers des appels



Akoly Gentry, Directeur des Echanges et de la Coordination à la DGSCN par téléphone mobile où les questions sont posées aux ménages et les réponses reçues sont automatiquement saisies par les enquêteurs dans un masque de saisie conçu à cet effet. Le

programme de tabulation conçu d'avance permet de sortir les tableaux des indicateurs statistiques dès la fin de la collecte et de favoriser les analyses rapides des données. Les résultats sont disponibles et publiés à travers des prospectus, des conférences de presse et internet dans un délai de moins de deux semaines. Chaque mois, une collecte est faite sur un sujet d'intérêt et les résultats sont publiés à un rythme mensuel.

Le projet conclu avec la Banque mondiale prévoit l'installation d'un centre d'appel et l'acquisition de six cent (600) téléphones portables avec abonnement. Ces téléphones seront distribués aux ménages tirés au hasard pour répondre à l'enquête et vont servir de canal de communication entre le centre d'appel et ces ménages pour la réalisation des interviews. La première phase

de cette enquête, qui se limite à la préfecture du Golfe, couvrira cinq cent soixante (560) ménages pendant une durée d'un (1) an, avec dix (10) enquêtes périodiques par téléphonie mobile après une enquête de base. La communication globale lors des enquêtes par téléphonie mobile est estimée à environ neuf mille (9.000) minutes par mois de cinq (5) numéros vers les cinq cent soixante (560) numéros attribués aux ménages.

En plus, les ménages ayant répondu correctement aux questionnaires bénéficieront d'une dotation mensuelle de crédit de communication de cinq cent (500) francs Cfa chacun en terme de motivation. A l'étape actuelle des activités préparatoires, la DGSCN signale que la collecte des données devra démarrer dès le mois de janvier 2014.

Un comité de dix personnes issues du Secrétariat technique du DRSP et des ministères sectoriels concernés par les conditions de vie de la population sera mis en place et servira à définir les sujets d'intérêts, à valider les analyses, et à contribuer à la publication et à l'utilisation des résultats.

En rappel, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale a dans sa mission la production et la mise à disposition des statistiques générales ; la coordination de la production, du traitement et de la publication des autres institutions ; et l'élaboration des comptes nationaux et régionaux. Elle comprend trois directions : la direction de la comptabilité nationale et des études économiques ; la direction de la démographie et des statistiques sociales ; et la direction des échanges et de la coordination.

Au troisième trimestre 2013 au Togo

Alourdissement des conditions des crédits, baisse des dépôts bancaires

D'après une récente note de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les taux débiteurs se sont inscrits en hausse au troisième trimestre 2013 au sein de l'Union. En effet, le taux débiteur moyen, hors taxes et charges, est ressorti à 7,60% au troisième trimestre 2013 contre 7,58% au deuxième trimestre 2013, soit un accroissement de 2 points de base. Cette progression du taux d'intérêt moyen à l'échelle régionale est liée à l'alourdissement des conditions des crédits au Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Guinée-Bissau et au Togo. Par contre, d'un trimestre à l'autre, les taux débiteurs sont apparus en baisse au Bénin et au Burkina.

La plupart de la clientèle des banques est concerné par la hausse des taux d'intérêt débiteurs. Les accroissements des taux les plus significatifs sont notés au niveau de l'Etat et organismes assimilés, des sociétés d'Etat et EPIC et des particuliers. Suivant l'objet du crédit, la hausse des taux débiteurs a concerné les crédits d'exportation et d'équipement, le coût des crédits de consommation et des crédits de

trésorerie étant ressorti en baisse.

Le volume des crédits bancaires mis en place au cours du troisième trimestre 2013 est ressorti en hausse par rapport au trimestre précédent. La moyenne mensuelle, toutes maturités confondues, s'est fixée à 727,5 milliards au cours du trimestre sous revue, soit un accroissement de 0,9%. Cette légère progression reflète notamment le redressement des crédits bancaires observé au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo. La hausse des crédits bancaires concerne les besoins de consommation et, dans une moindre mesure, les dépenses de trésorerie. De même, selon la maturité, les progressions concernent les échéances de moins de trois mois et celle de plus de 10 ans.

Suivant la catégorie des clients, la progression des concours des banques concerne l'ensemble de la clientèle des banques, à l'exception du secteur public et des particuliers. Les augmentations les plus importantes sont localisées au niveau de la clientèle financière, des personnels des banques, des coopératives et groupements

villageois et des assurances et caisses de retraite.

Concernant les dépôts bancaires, les ressources mobilisées par les banques se sont repliées au cours du trimestre sous revue, comparativement au deuxième trimestre 2013. En moyenne trimestrielle, le volume des dépôts enregistrés est ressorti à 454,6 milliards contre 604,5 milliards au trimestre précédent, soit une baisse de 24,8%. Ce fléchissement est observé dans l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception du Mali, de la Guinée-Bissau et du Sénégal où une hausse a été notée. Les baisses les plus significatives sont observées au Togo, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Bénin. Le recul du volume des dépôts bancaires est imputable à l'ensemble des agents économiques. Le taux d'intérêt créditeur est ressorti en hausse d'un trimestre à l'autre. En effet, le taux moyen créditeur s'est établi à 5,30% contre 5,24% au cours du trimestre précédent. Cette augmentation des taux a concerné l'ensemble des opérateurs économiques, à l'exception des coopératives et groupements



villageois, des entreprises individuelles, de la clientèle financière et du secteur public.

Au terme d'une rencontre, le 20 novembre à Dakar, au Sénégal, avec la Banque centrale, les présidents des Associations professionnelles de banques et établissements financiers (APBEF) ont marqué la disponibilité de la profession bancaire à rationaliser les conditions de banque. C'est ainsi qu'au niveau de chaque APBEF a été mis en place en août 2013, un Comité chargé de proposer une méthodologie harmonisée de détermination du «taux de base bancaire» et des mesures en vue d'une baisse de la tarification des

services bancaires. Les propositions formulées par les différents Comités ont fait l'objet d'une synthèse en octobre 2013 et, une fois validées par les membres des APBEF, seront soumises à la Banque centrale. A Dakar, il a été convenu de la nécessité d'arrêter une liste des services bancaires dits de base à offrir par les établissements de crédit à titre gracieux et ceux pour lesquels une tarification modérée sera appliquée. La Fédération des APBEF transmettra des propositions à la Banque centrale de la liste des services concernés qui entrera en vigueur au début de l'année 2014.

Sur les marchés de Lomé

Parfaite stabilité de l'indice «Enseignement»

111,3. C'est l'indice affiché par le poste «Enseignement» sur les huit derniers mois de l'année, depuis février. L'on avait craint que la reprise des activités scolaires, aggravée par les mouvements des enseignements, n'impacte cette rubrique. Eh bien, nenni ! En novembre 2012, cet indice était de 111,2 puis de 111,2 le mois suivant. Il baisse à 108,9 en janvier. Avant de remonter à 111,3. Depuis, il y est accroché, bien qu'il soit en hausse de 3,8 points par rapport à octobre 2012.

Bien mieux, c'est l'indice en baisse de 0,1 point depuis deux mois, à 100,8. Sous



Florent Maganawé, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

la barre de 100 pendant de longs mois sous l'effet de la concurrence

des opérateurs, son indice a subitement grimpé à 103,5 en

janvier. Depuis, ça communique au-delà de 100. Enfin à 101 depuis mars. A 100,8 en octobre, il est en hausse de 4,1 point par rapport à la même période de l'année dernière. L'écart est bien grand.

En revanche, «Restaurant et hôtels» semble avoir définitivement cassé la casserole. A 113,9 en février 2012, on en est en octobre 2013 à 121,7 avec un écart de près de 9 points. De 115,2 en décembre, il est passé d'un coup à 120,4 le mois suivant. Il chute à 115,2 en juillet, avant de remonter à 120,4 en septembre.

Entre pistes dégradées, insuffisance de camions et révision d'usines

La société cotonnière se démène pour optimiser la collecte et l'égrenage

Jean Afolabi

A quelques jours du début effectif de la collecte du coton-graine produit et son acheminement sur les quatre sites d'égrenage, les acteurs de la filière semblent accablés. Ou pris au dépourvu devant les derniers réglages. En termes plus clairs, il est noté un état de dégradation avancée des anciens attelages, des camions hors d'usage pour cause d'accident, des retards pour le repli des camions pour la révision, des difficultés à trouver les pièces essentielles (pour les anciens camions), et des retards dans la livraison des pièces commandées.

A tout cassé, on estime les besoins pour la collecte et l'égrenage du coton-graine couverts entre 75 et 90%. Pour le transport de coton-graine, seuls 56 camions de type classique et polybenne sont fonctionnels. Quatorze sont en panne sévère et quinze irrécupérables. Pour la fibre, on peut encore compter sur 10 tracteurs, tandis que 8 sont en panne sévère et 4 irrécupérables. D'ici là, il est recommandé de poursuivre la révision des camions et de l'exécution du plan d'acquisition de nouveaux camions, ainsi que le perfectionnement et la spécialisation des techniciens des garages.

A la mi-novembre, la direction générale de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) annonçait l'alimentation – enfin – en électricité par la Compagnie énergie électrique du Togo (Ceet) de l'usine d'égrenage de Dapong. Pour les usines de Kara et de Talo, à Atakpamé, il était attendu quelques pièces pour leur réhabilitation, tandis qu'on attendait de finaliser l'installation du groupe hydraulique pour Notsé.

Côté usines, il n'y pas le feu d'autant qu'il faut pourvoir convoier d'abord la production. Alors, comme tous les ans, afin de répondre aux besoins des régions, recours est fait à des transporteurs privés à l'endroit desquels un appel d'offres est lancé. Il est visé, là, autour de 200 véhicules tous types. A condition de s'assurer du bon fonctionnement des engins identifiés avant la signature de contrat, d'autant que les engins loués sont parfois révélés en mauvais état. Tous calculs faits par la direction industrielle de la société cotonnière, environ 80 véhicules seront mobilisés pour l'usine de Dapaong dont la production attendue pour la région serait de 22 769 tonnes. Ils seront une cinquantaine de véhicules pour l'usine de Kara pour une production attendue de la région de 15 060 tonnes. Talo sera desservie par une centaine de véhicules pour 26 500 tonnes de Sokodé et Plateaux. Enfin, 35 à 35 véhicules seront réservés à Notsé, essentiellement pour les 5 000 tonnes attendues de la région Sud, et un peu de Plateaux-sud.

Théoriquement, la campagne de collecte et d'égrenage doit durer une centaine de jours, de fin novembre 2013 à fin février 2014. Avec une priorité accordée dans l'ordre à Dapaong – où des cotonculteurs affirment avoir déjà fait des récoltes –, à Kara, à Talo puis à Notsé à partir de janvier. Encore faut-il s'assurer que les camions de ramassage pouvaient facilement s'en sortir pour éviter des retards et une rupture dans la chaîne d'égrenage. D'où le décaissement tous les ans de dizaines de millions de francs Cfa pour l'entretien des pistes, une mission, à tout point de vue, qu'il revient à l'Etat d'assumer.



Un camion de ramassage de coton de la NSCT

Pour cette campagne, à la taille des dégradations, 142 millions de francs sont alloués par la société

cotonnière pour être injectés dans l'entretien de 4.000 kilomètres de pistes, dont 2.200 kilomètres au nord,

900 kilomètres au centre et autant au sud. Cela implique la location d'engins, notamment des

niveleuses, des bulldozers, des chargeurs... Les travaux ont commencé encore timidement dans les Savanes et la Kara où 4,64% des travaux ont été déclarés réalisés à la mi-novembre. Ils doivent avoir évolué dans la mesure où il est recommandé d'accélérer les procédures de recherche des engins privés afin de répondre à temps aux besoins des autres régions. Et d'améliorer les délais de ravitaillement en gas-oil des engins dans les régions et délégations.

A terme, l'objectif visé est de sortir des usines des fibres de qualité pour apporter de la valeur ajoutée. Surtout que les 100 000 de coton-graine prévues cette campagne sont amputées de 30 000 tonnes du fait d'une mauvaise pluviométrie.

Crise dans le système éducatif togolais

Encore 48 heures de grève annoncées pour jeudi et vendredi

Les enseignants ne lâchent pas la pression. Les écoles, lycées et collèges du secteur public vont être encore paralysés le jeudi et le vendredi prochains. A l'appel de l'Union des Syndicats des Enseignants du Togo (USET), la décision a été prise par les enseignants réunis en Assemblée générale le 23 novembre dernier pour exiger leurs «primes». «La base a décidé d'aller en grève jeudi et vendredi, et les cours pour ces deux jours seront considérés comme faits (...) Le Gouvernement a maintenu sa position. Nous avons finalement accepté la proposition du Gouvernement, à condition de garantir à chaque enseignant les 40% de la base indiciaire du plafond de sa catégorie au titre des premières

indemnités corps enseignants», a martelé le rapporteur de l'USET et Secrétaire général du Syndicat National des Professeurs de l'Enseignement Technique du Togo (SYNPETT), Ferdinand Abalo Akéta. Et pour cause, à en croire les enseignants, le Gouvernement n'a pas varié dans sa proposition, après une rencontre mercredi dernier avec le ministre des enseignements primaire et secondaire.

Les enseignants exigent la signature d'un accord qui doit inclure notamment les primes mensuelles d'éloignement et de logement. Alors que le Gouvernement, lui, propose une prime mensuelle globale dite «prime d'incitation à la fonction enseignante». Laquelle prime globale

se résume en 10.000 francs Cfa pour les enseignants de la catégorie A (soit 120.000 francs Cfa par an) et 8.000 francs Cfa pour les enseignants des catégories B, C et D (soit 96.000 francs Cfa par an). Les enseignants exigent des primes mensuelles (d'éloignement et de logement) pour des montants qui varient entre 35.000 francs Cfa et 50.000 francs Cfa. Et c'est le terrain d'achoppement qui a poussé le Gouvernement à repousser la date initiale de la rentrée scolaire, à fermer les établissements tant publics que privés pour dix jours après la rentrée, avant de les rouvrir. Le secteur de l'éducation a été paralysé à plusieurs reprises.

Dans l'entendement des enseignants, l'actuelle période de

rédaction du budget général de l'Etat, exercice 2014, est propice pour exercer la pression sur le Gouvernement. Histoire d'être pris en compte dans la prévision des charges publiques, avant l'adoption du texte en conseil des ministres et sa validation par les députés. Des députés qui ont déjà eu à interpellier chaudement le ministre des Enseignements primaire et secondaire, avant de mettre en place un comité de bons offices qui a aussi rencontré les enseignants. Il en était ressorti que les élus du peuple ont dit comprendre les enseignants, tout en les poussant à retourner en classe au nom de l'éducation des élèves. Ce qui n'est pas contraire à la vocation des enseignants.



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités suivantes selon le programme ci-après :

Mardi 26 novembre 2013 :

08h 30 à 10h 30 : Zossimé, Trokpossimé, Zopomahé et leurs environs.

Mercredi 27 novembre 2013 :

08h 00 à 16h 00 : Badjé, Dr PETIT, Badja Village, SATAL Badja, Kévé, Assahoun, Service Pronatura et leurs environs.

09h 00 à 13h 00 : Sagbado : Domicile du Chef Canton, Chapelle de Sagbado, Tokoin CERFER : zone Foyer Cerfer, Côté ouest de Cerfer, Avenue de la Paix et leurs environs.

Jeudi 28 novembre 2013 :

08h 30 à 13h 00 : Tokoin Doumasséssé (Adéwi), Centre de Transfusion Sanguine, Hotèl Okabou, Bar Dégningban, Rues : Panato, Tandjoaré, Mamissi, Kpandalolo, Atoèta, Bikétiba et Kindjaou Tokoin Doumasséssé (Adéwi) Zone du marché, L'école ENIT, Pharmacie CAMPUS, EPP Doumasséssé Nord, Hotèl La SAVOIRE, La Mairie 5ème Arrondissement, Boulevard de la Kara, Rues: Sagbado, Tidonti, Yakali, Dzidzo, Mirabelle, Cinkassé, Caotome, kaming, Tchiko, Chamerops et leurs environs.

Vendredi 29 novembre 2013 :

09h 00 à 13h 00 : EPP Vakpossito, Bar le Monde, Tokoin Elavagnon, CEG Tokoin Centre, EPP du Camp G.G. Eyadema, Boulevard des Armées, Rues : Elimdè, Katiola, Koussountou, Asséré, 41 et 164 et leurs environs.

09h 00 à 15h 00 : Vakpossito, Carrefour Margot, EPP Vakpossito, Entreprise de l'Union, Assigomé La Fabienne, Prince Kéké, Logopé, Camp GP, Zossimé, Trokpossimé, Ecole de Police, Clémence Divine, Bruyère, Togo Télécom Logopé et leurs environs.

Dimanche 1^{er} décembre 2013:

09h 00 à 14h 00 : N'Kafu, N'kafu Marché, Centre Médico Social, Station Shell, Pharmacie du Peuple, Boulevard Jean Paul 2, Rues Santigou, Assiré Longade, Gadjagan, Mandila, Todji, Kpakpayé, Yétou et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées par le désagrément et les remercie pour leur compréhension et leur fidélité.

LA DIRECTION GENERALE



GLOBAL
PARTNERSHIP FOR
SOCIAL
ACCOUNTABILITY

APPEL À PROPOSITIONS POUR LE TOGO
Date limite de dépôt des propositions : 6 janvier 2014

Le **Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA)** aide la société civile et les pouvoirs publics à relever ensemble les défis majeurs de la gouvernance dans les pays en développement. Pour ce faire, le GPSA apporte un appui stratégique soutenu aux initiatives des OSC en matière de responsabilité sociale visant à renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte. Il s'appuie sur la collaboration directe et constante de la Banque mondiale avec les acteurs publics ainsi que sur un réseau mondial d'organisations partenaires. L'objectif est de créer un environnement propice à l'utilisation de la remontée d'informations en provenance des citoyens pour résoudre les problèmes fondamentaux en matière de services et accroître l'efficacité des institutions publiques. Selon une approche adaptée à la situation de chaque pays, le GPSA soutient des activités mises en œuvre dans les secteurs où la Banque mondiale est très présente et peut aider les pouvoirs publics à réagir aux avis exprimés par les citoyens.

Le GPSA s'efforce de «fermer la boucle» en aidant les citoyens à mieux se faire entendre, les pouvoirs publics à écouter et les organismes publics à donner suite aux retours d'informations qu'ils reçoivent.

Le GPSA est heureux d'annoncer son deuxième appel mondial à propositions. En ce qui concerne le Togo, le GPSA sollicite des propositions d'initiatives et de programmes de responsabilité sociale auprès des organisations de la société civile pour traiter l'une des questions suivantes ou l'ensemble d'entre elles :

- ⇒ Education : Suivre et rendre compte des questions liées à (i) l'absentéisme des enseignants dans les écoles publiques, (ii) la gouvernance dans les écoles au niveau communautaire et/ou (iii) la protection des enfants dans les écoles publiques pour informer les ministères en charge de l'éducation et de la protection sociale, ainsi que les partenaires au développement du secteur éducation. Les informations recueillies aideront les ministères concernés à mieux évaluer ces questions et à améliorer les politiques visant à réduire l'absentéisme des enseignants, à renforcer la protection de l'enfance, et à assurer que les ressources publiques soient utilisées de façon efficiente et transparente. Les partenaires utiliseront également ces informations dans la planification de leurs interventions dans le secteur.
- ⇒ Appui aux efforts de promotion de la gouvernance dans la gestion des finances publiques. Suivre et rendre compte (i) du processus budgétaire, y compris sa préparation et son exécution aux niveaux national et local, et (ii) du processus de réforme de la passation des marchés publics et de son exécution. Les informations fournies seront utilisées par les services publics en charge du processus budgétaire et de la passation des marchés, dans le but de soutenir les efforts de l'Etat pour la promotion de la transparence et de la responsabilisation et aussi pour accroître la compréhension et l'appropriation par les citoyens des efforts de réformes engagés.
- Activités de renforcement des institutions et des capacités grâce à un «apprentissage par la pratique» qui permettra d'améliorer la capacité des OSC à promouvoir la responsabilité sociale.

Selon l'approche du GPSA, l'information produite devrait être utilisée aussi par des organismes publics autres que le pouvoir exécutif, tels que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, les organes législatifs, les organismes de réglementation indépendants et d'autres entités de contrôle.

Pour être prises en considération, les propositions doivent démontrer clairement que :

1. Le projet repousse les limites des initiatives pilotes pour passer à des interventions de grande envergure susceptibles d'être reproduites à l'échelle nationale.
2. L'intervention envisagée est liée à des initiatives en cours axées sur des objectifs similaires. Le projet doit expliquer où réside la valeur ajoutée de la contribution du GPSA.
3. Le projet prévoit d'établir avec d'autres OSC un vaste éventail de partenariats grâce auxquels la proposition pourra prendre de l'envergure et mettre à profit l'expérience acquise.
4. Le projet produira les informations nécessaires pour compléter les processus existants déjà soutenus par les institutions publiques compétentes.

Le GPSA soutient les propositions :

- dont la durée estimée se situe entre 3 et 5 ans de manière à permettre la réalisation d'un financement stratégique soutenu en faveur de la responsabilité sociale ;
- qui incluent un budget détaillé correspondant à un don total situé dans une fourchette de financement indicative allant de 500 000 dollars à 1 000 000 dollars. Les demandes de financement inférieures à cette fourchette seront prises en considération. Les fonds demandés doivent correspondre à la durée du projet.

OSC admissibles : les entités juridiques qui n'appartiennent ni au secteur public ni à celui des entreprises à but lucratif, c'est-à-dire les organisations non gouvernementales, les médias à but non lucratif, les organisations philanthropiques, confessionnelles ou professionnelles, les syndicats, les organisations de travailleurs, les associations d'élus locaux, les fondations, les instituts de recherche et les groupes de réflexion sur la formulation des politiques. Les OSC candidates doivent fournir la preuve de leur statut juridique dans un pays satisfaisant aux critères d'admissibilité du GPSA.

Veillez consulter le guide des dépôts de demandes du GPSA pour de plus amples renseignements sur la façon de solliciter un don, les critères d'admissibilité et de sélection et le processus de sélection.

Si vous souhaitez déposer une demande, rendez-vous sur le site www.worldbank.org/gpsa pour consulter le guide des dépôts de demandes et obtenir un formulaire de demande.

Pour obtenir des informations sur la séance d'orientation organisée par les services de la Banque mondiale au Togo, veuillez contacter la personne suivante :

Yawa Emefa Mensah
Courriel : ymensah@worldbank.org

Séance d'orientation :
Le 03 décembre 2013, de 15 heures à 16 heures 30 min.
Au Bureau du Togo de la Banque mondiale.

DEUX MODES D'ACCÈS

pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.

Directement et en temps réel glissez-vous au plus près de vos finances.

utb e.box

Offre promotionnelle
du
16 Novembre au 16 Février 2014

Durant ces 3 mois,
abonnez-vous à

utb e.box

et bénéficiez d'un (1) mois
d'utilisation gratuite
de votre pack.



Nos packs utb e.box

Packs particuliers

utb e.box Premium

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
SMS RÉCEPTION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Medium

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Basic

Abonnement à l'un des services

Packs entreprises

utb e.box Business

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
SMS RÉCEPTION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Basic Pro

Abonnement à l'un des services
à l'exception du service
SMS RÉCEPTION

Prenez contact avec votre agence UTB la plus proche pour plus d'informations.

 **Union togolaise de banque**
Votre satisfaction fait notre réputation

Bvd. du 13 Janvier Nyékonakpoè Tél : 22 23 43 00 / 01 / 22 23 44 00 Fax: 22 21 22 06 utb.tg utbsdg@utb.tg

Entre le diplôme et la scolarisation

La compétence et le dynamisme sont désormais les voies d'accès à l'emploi

Etonam Sossou

Quand on lui parle de diplôme, Robert conducteur de taxi-moto, esquisse un sourire sceptique : « Je connais, dit-il, des types bardés de titres universitaires qui, pour survivre, sont obligés de faire le taxi-moto tout comme moi, un maçon ! ». Beaucoup de gens exercent des emplois moins rémunérateurs que ceux auxquels les destinait leur formation de base. C'est le cas d'une bonne partie des conducteurs de taxi-motos. Un phénomène général en Afrique. « Les diplômés, c'est des miséreux. Ils demandent de l'argent aux parents pour faire des papiers, toujours des papiers... », lâche Mounia, une commerçante, qui résume ainsi un sentiment général. Pourtant, le diplôme, cet indicateur de compétence, a longtemps été l'objet d'une considération quasi unanime en Afrique. À l'époque coloniale, le parchemin délivré aux indigènes dans les écoles était pour eux le signe de l'accès à une culture supérieure, celle du Blanc. Dès lors, l'admiration et le respect dont jouissaient les colonisateurs rejaillissaient sur les Noirs instruits. À cet avantage symbolique s'ajoutaient des prérogatives économiques, telles que la garantie d'avoir un emploi dans

l'administration et, donc, de bénéficier de revenus mensuels réguliers contrairement aux paysans et aux artisans, livrés à la précarité. Ce statut de privilégié a perduré après les indépendances, tant que les États africains recrutaient les cadres, notamment ceux sortis des filières classiques des universités. Mais la crise économique et les ajustements structurels qui ont entraîné de fortes réductions des effectifs dans la fonction publique ont remis en cause ce système.

La revanche des exclus

Le diplôme n'est plus un sésame pour l'emploi. Les diplômés, de plus en plus nombreux du fait de la croissance démographique et des progrès de la scolarisation, se retrouvent dans la même précarité que les non scolarisés. Dans le même temps, l'essor prodigieux de certaines filières commerciales, comme le trafic des véhicules d'occasion, a favorisé l'émergence rapide d'une classe de riches analphabètes ou demi-lettrés, propriétaires de grands immeubles et de voitures de luxe, des biens inaccessibles aux cadres chômeurs. C'est la revanche des exclus du système scolaire sur les diplômés d'autant plus que les grèves cycliques sur les campus et les résultats

désastreux aux divers examens ont achevé de donner de l'université l'image d'une structure qui produit d'abord pour l'échec. Amputé de sa valeur économique, le diplôme perd

aussi peu à peu son importance sociale. Même si avoir un parchemin universitaire contribue encore souvent à vous poser dans la société. Depuis une dizaine d'années, mieux

vaut suivre des formations courtes (type Brevet de technicien supérieur - BTS) dispensées par des établissements privés pour être recruté par des entreprises. Les diplômés des facultés académiques se battent, eux, pour être présents

dans l'enseignement, l'administration publique et les projets de développement. En définitive, ce n'est pas le parchemin qui aide à trouver du travail mais la compétence. En toute chose, il faut du dynamisme !

Période de fin d'année

Les soldes envahissent le marché

La particularité réside dans le nombre impressionnant de magasins qui les ont lancés simultanément, de même que l'ampleur des remises annoncées, qui atteignent parfois les 70% du prix initial des marchandises.

Sur les devantures des magasins, ou dans les vitrines, des affiches annoncent, sous toute sorte de slogans, des baisses de prix. Des soldes de toutes sortes inondent le marché. Elles sont « massives », « géantes », « explosives », « sauvages ». Certains commerçants ont même trouvé des formules plus croustillantes en parlant de « méga braderie bazar » et de « la chance de votre vie » pour attirer un maximum de clientèle. Il n'existe cependant aucune réglementation. Chacun y va à sa manière, avec l'espoir d'enregistrer le maximum de profit. Si certaines boutiques affichent la date butoir de leurs opérations de soldes, d'autres par contre n'en font qu'à leur tête : « tout dépend des stocks disponibles que nous voulons écouler. Et dont la réaction des clients à l'offre que nous leur faisons », témoigne un vendeur de produits cosmétiques installés au cœur du grand marché de Lomé.

On pourrait, à l'observation, croire qu'il s'agit d'un acte de générosité, posé, pour permettre aux consommateurs de s'offrir certains de ces articles très souvent hors de portée des bourses faibles, et donc inaccessibles en temps normal. Mais, en réalité, en annonçant des réductions monstres sur leurs produits, certains commerçants n'ont très souvent pour seul objectif que d'arnaquer leur clientèle. En fait, les soldes permettent d'écouler un stock de marchandises en trop. Il s'agit parfois des produits de consommation menacés de péremption, ou carrément périmés, dont les revenus permettront d'acquiescer de nouveaux articles, chez les grossistes ou fabricants. « Nous devons innover constamment. Après une année, nous devons balayer le magasin, remplacer de vieilles marchandises par de nouveaux stocks », explique Anoko A., spécialisé dans la vente de matériel de bureau. Par contre, à la boutique le chic, un employé explique que les présentes opérations de soldes massifs coïncident avec leur 10^e anniversaire et que l'entreprise a voulu fêter cet heureux évènement avec ses clients fidèles.

Soldes ou arnaques ?

La question mérite d'être posée au vu de l'ampleur que, chaque jour, prend le phénomène. La pratique de soldes permanentes est vivement vilipendée par certains commerçants qui fustigent les malices de leurs confrères. Généralement, ces marchands véreux collent un prix

plus élevé en gras, mettent une croix dessus et écrivent un autre montant en dessous, pour indiquer la nouvelle valeur de l'article. Ces opérateurs véreux avisent à l'entrée de leurs boutiques, des réductions allant parfois jusqu'à 70%. Une fois à l'intérieur, les acheteurs, stupéfaits, découvrent la supercherie. Il n'y aurait donc, en réalité, aucun abattement sur le prix. L'exemple d'un magasin à ce sujet donne des frissons. Les prix des boissons alcoolisées connaissent un abattement de... 25 Fcfa. Idem pour le savon de ménage. D'autres produits de consommation courante, comme le riz, de 250 F à 400 F pour les 50 kg. De 1500 Fcfa il ya quelques semaines, un paquet de biscuits est aujourd'hui bazarisé à 1000. Mais, à y regarder de près, ce produit très prisé des togolais est quasiment à la limite de la péremption.

Editorial

LE DÉSORDRE CENTRAFRICAIN

suite de la page 1

Même si les membres du Conseil de Sécurité hésitent à mettre oeuvre des moyens aussi importants, il est probable que la France et l'Union africaine se verront confier le soin de conduire une mission de maintien de la paix.

Cette situation en Centrafrique appelle plusieurs observations.

Il convient de se poser la question de l'implication française dans la crise. Naguère on reprochait à la France son interventionnisme africain et ses opérations militaires. Voici qu'aujourd'hui on lui ferait un reproche inverse - celui de n'être pas intervenue pour éviter que ne se délite le pouvoir à Bangui - et qu'on lui demande d'intervenir militairement dans ce pays sous une nouvelle bannière onusienne. Il reste qu'il aurait été préférable

d'intervenir plus tôt. Or la communauté internationale est lente à se mettre en mouvement. La France dispose seule des moyens d'action rapides et adaptés aux circonstances.

La seconde observation porte sur le but d'une telle action. Rétablir l'ordre sans doute mais comment le faire alors qu'il n'existe plus de structures étatiques. La France va donc devoir mettre les mains dans le cambouis politique centrafricain. Ne lui reprochera-t-on pas à ce moment là d'en faire de nouveau trop alors que, dans l'anarchie actuelle, on serait tenté de mettre à son débit le fait de n'en avoir pas fait assez.

C'est dire que la future action franco-onusienne s'annonce délicate et risquée. Elle est pourtant indispensable.

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°256 DE LOTO KADOO DU 15 NOVEMBRE 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 22 Novembre 2013, que nous prenons part porte le N° 257.

Vendredi dernier, la LONATO a fait le bonheur de nombreux parieurs, avec des gros lots remportés à **KPALIME, BADOU et LOME**

Ainsi, les opérateurs 7703 et 7205, basés à **BADOU et KPALIME** ont recensé respectivement un lot de 500.000F CFA et super gros lot de 3.000.000F CFA.

Dans la capitale, nous avons enregistré deux lots de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA gagnés sur les points de vente 5210, 8221 et 7451.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°257 de Loto Kadoo du Vendredi 22 Novembre 2013

Numéro de base

21 15 89 05 24

Numéros bonus

17 76

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 667 de Lotto Diamant du lundi 25 Novembre 2013

Numéro de base

** ** ** ** **